



Groupe de travail sur la MAP à Bercy

Le Vendredi 15 Février 2013 s'est tenu un groupe de travail à Bercy, sous l'égide du Secrétaire général, avec un ordre du jour chargé sur la MAP (Modernisation de l'Action Publique), la REATE et un point sur la situation de la DGCCRF.

Nos fédérations CFTC et UNSA étaient représentées par leurs secrétaires généraux et leurs représentants respectifs de la DGCCRF.

Ensemble, nous nous sommes déclarés prêts à nous inscrire dans un véritable processus de modernisation et de simplification de nos administrations mais avons rappelé notre hostilité à aborder ce sujet par le seul prisme de la question des effectifs.

La Modernisation de l'Action publique ne peut se réduire à la Miniaturisation des Administrations publiques.

Nous sommes attachés à une évolution de nos administrations à notre environnement économique et social, mais sans tenir compte uniquement de considérations purement budgétaires, dans un carcan d'austérité.

Nous avons rappelé avec force les graves dangers que fait peser une baisse drastique des effectifs sur nos administrations économiques en charge de la régulation des échanges et de la protection du consommateur.

Nous avons exigé que la Douane et la DGCCRF se voient reconnues comme administrations prioritaires au même titre que la Justice, la Police ou l'Éducation Nationale.

La crise actuelle de la chaîne alimentaire en Europe nous le rappelle tristement : nos États ne peuvent réduire indéfiniment leur capacité à intervenir.

La plus grande partie de ce GT a été en fin de compte consacrée à la DGCCRF, actualité oblige.

Le Secrétaire général a reconnu que la plupart des problèmes évoqués dans les déclarations syndicales étaient réels et qu'il a lui-même pu constater ces dysfonctionnements dans le cadre du CIMAP (Conseil interministériel pour la Modernisation de l'Action Publique).

Pour lui, les difficultés rencontrées sont liées aux modalités de gestion et à un manque de pilotage opérationnel, comme l'atteste la baisse des résultats globaux de l'activité de la DGCCRF.

Autre exemple : l'amointrissement du temps consacré aux enquêtes dans les services et l'absence de chaîne hiérarchique cohérente.

De plus, la découpe actuelle, entre DDI et Direccte, ne permet pas d'assurer l'homogénéité de l'action de la DGCCRF.

Lors de la réunion, l'ensemble des intervenants s'est opposé aux propositions du Ministère de l'Intérieur visant à positionner le Préfet comme responsable du Budget opérationnel de programme dans les DDI.

Nos fédérations CFTC et UNSA ont souligné qu'à ce stade, ce GT n'avait qu'un caractère informatif.

Le Secrétaire Général, sous l'impulsion des Ministres, souhaite instaurer un cycle de travail sur ce sujet.

Nous nous interrogeons sur les marges de manœuvres que nous pourrions avoir dans ces instances.

A suivre, donc.....